

L'enquête



© HOLOSOLIS

La stratégie de l'État assombrit les ambitions du solaire

➤ La Programmation pluriannuelle de l'énergie, qui fixe la stratégie de l'État, vient d'être dévoilée, après une longue attente. Si ce document redonne un semblant de visibilité aux acteurs du solaire, son manque d'ambition interroge. Ce nouveau cap suffira-t-il à sécuriser l'envol des gigafactories de Carbon, dans le Sud, et d'Holosolis, dans le Grand Est, futurs piliers de la souveraineté photovoltaïque française ?



La gigafactory d'Holsolis, basée à Hambach, en Moselle, vise à produire, dès la fin de 2027, 10 millions de panneaux photovoltaïques chaque année, pour un investissement de plus de 700 millions d'euros.



Pour Pierre-Yves Lambert, le directeur général de TSE (300 salariés, CA 2025 : 25 M€), ce sont les « espoirs » de toute une filière qui se sont « progressivement dégradés dans le contexte politique ».

Depuis son siège de Sophia Antipolis, près de Nice, le dirigeant du développeur et producteur d'énergie solaire a observé avec tous ses confrères les débats autour de la publication de la troisième version de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), document qui fait figure de feuille de route énergétique de la France jusqu'en 2035. Et si le nucléaire signe un retour en force, les objectifs fixés pour le solaire actent un ralentissement.

UNE CIBLE DE 48 GW EN 2030

Actuellement, 31 GW de capacités photovoltaïques sont installés dans le pays, et le gouvernement a défini une cible de 48 GW en 2030, contre 54 voire 60 GW attendus par les professionnels suite aux premières déclarations du gouvernement. Pour 2035, l'enjeu est d'arriver à une capacité installée de 55 à 80 GW contre 75 voire 100 GW espérés. « C'est moins que ce que nous avons pu espérer, mais aucune prévision n'était gravée dans le marbre », résume Pierre-Yves Lambert. Opinion partagée par Daniel Bour, le président du syndicat de l'énergie solaire et renouvelable Enerplan : « C'est un recul », constate celui qui est aussi président et fondateur de la Générale du Solaire (CA : 140 M€). « Je suis déçu par le volume qui ne correspond pas à nos attentes », insiste Daniel Bour. « La filière a posé plus de 6 GW en 2025. Là, on nous demande de nous limiter à 2,9 GW sur les appels d'offres par an jusqu'en 2028 », trace le président.

« BEAUCOUP D'INCERTITUDES ET DES RETARDS »

Les négociations entre la filière solaire et le gouvernement ont été rudes et laisseront des traces. « Nous avons risqué un moratoire sur les permis de construire à l'été 2025, qui aurait simplement gelé notre droit à exister », rappelle Thomas Muller, directeur du développement de Corsica Sole. Opérant depuis des bureaux à Bastia et Paris, l'entreprise de 190 salariés, pour un chiffre d'affaires 2024 de 52 millions d'euros, exploite plus de 150 MWh de centrales photovoltaïques et plus de 360 MW de centrales de stockage, tout en

développant un portefeuille de projets supérieur à 3 GW. Et pour son dirigeant, la situation de flottement autour de la publication de la PPE, finalement dévolée début 2026, a « créé beaucoup d'incertitudes et des retards. Nous avons perdu entre 6 et 9 mois », estime Thomas Muller, qui salue tout de même « l'effort du gouvernement d'avoir publié cette PPE3 par décret ».

UN MÉCANISME D'APPELS D'OFFRES SIMPLIFIÉ QUI N'A « RIEN DE SIMPLE »

Chez les plus petits acteurs de la filière, les difficultés ont commencé il y a plus d'un an. Dirigeante de Lor'SOLAire, une PME installée à Vincey, dans les Vosges, réalisant 1,6 million d'euros de chiffre d'affaires avec 8 salariés, Manon Olivo fait remonter la cassure dans le marché du photovoltaïque résidentiel à mars 2025. Date à laquelle le gouvernement a décidé de faire passer le tarif de revente de l'électricité produite par les panneaux des particuliers de 12 à 4 centimes. Les commandes se sont effondrées de 70 % chez tous les installateurs. « Ensuite, depuis octobre dernier, nous ne faisons plus d'installations supérieures à 100 kWc. La mise en place du système d'appel d'offres simplifié, qui n'a rien de simple, a été un vrai coup de frein au marché du photovoltaïque. Cela a diminué la possibilité de faire des installations avec des fortes puissances hors des appels d'offres », décrit Manon

Inaugurée en juin 2025, la centrale de Cirey-sur-Vezouze (Meurthe-et-Moselle) portée par Corsica Sole, repose sur 8 700 panneaux solaires répartis sur 4,2 hectares. Elle produira l'équivalent de la consommation annuelle de 3 500 personnes.



© CORSICA SOLE

Mise en service par Corsica Sole, la centrale de Château-Arnoux-Saint-Auban, dans les Alpes-de-Haute-Provence, avec ses 22 000 panneaux photovoltaïques produit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 8 000 habitants.



© CORSICA SOLE

Olivo. Pour poursuivre le développement de son entreprise, la dirigeante s'est retrouvée contrainte « d'aller chercher plus de marchés, donc d'avoir des fonctions support plus importantes ». Une équation compliquée pour une petite PME.

LES RETOMBÉES DU SOLAIRE ATTEIGNENT 30 MILLIONS D'EUROS EN PACA

Désormais publiées, les données de la PPE3 ont le mérite d'exister, comme le rappelle Romain Verron, représentant du Syndicat des énergies renouvelables (SER) en région Paca : « La profession a besoin d'un cap ». Car sans le système des appels d'offres publiés

par la Commission de régulation de l'énergie sur la base des objectifs fixés par la PPE, « plus aucun acteur ne sait quand il va pouvoir raccorder ses projets et donc créer de la valeur », décrit le représentant du SER. Pour Romain Verron, cette PPE3 n'est qu'une première étape, « qui va permettre de débloquer les déclinaisons régionales de la PPE au cours de l'année 2026, chaque région devant concourir à l'atteinte des objectifs du mix énergétique ». En Paca, plus particulièrement, Romain Verron en est convaincu, « il y a encore de belles capacités solaires à développer ». « Des projets existent. Soutenus par les élus locaux, ils ne demandent qu'à émerger », ajoute-t-il. D'autant qu'ils sont générateurs de retombées fiscales locales : selon une étude conjointe menée par le SER et Columbus consulting, ces retombées atteignent en Région Sud 174 millions d'euros pour l'ensemble des énergies renouvelables, dont 30 millions d'euros proviennent de l'énergie solaire.

SEULEMENT 18 MOIS JUSQU'À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Si la PPE est une première étape, ce n'est « pas une vision à long terme », soutient Michael Godet, président de Cap à L'Est, association rassemblant les acteurs du photovoltaïque dans le Grand Est, et directeur général de Krannich France (CA : 74 M€). « Entre aujourd'hui et les élections présidentielles, il y a 18 mois. Et pendant celaps de temps, je pense qu'il est possible de rebattre les cartes », estime Michael Godet. Le texte de la PPE3 publié par le gouvernement prévoit effectivement une clause de revoyure, laissant entendre que cette feuille de route n'est pas gravée dans le marbre.



© OLIVA OREGGIA

« C'est moins que ce que nous avons pu espérer [à propos de la PPE3], mais aucune prévision n'était gravée dans le marbre. »

Pierre-Yves Lambert, directeur général de TSE



UN OBJECTIF : « SORTIR DES ÉNERGIES FOSSILES »

En attendant le résultat des élections présidentielles et une éventuelle remise en cause des objectifs de la PPE, toute la filière veut continuer à développer des projets solaires en France. À commencer par les deux porteurs de gigafactories de production de panneaux photovoltaïques : Carbon, dans le Sud, et Holosolis, dans le Grand Est. « Je ne comprends pas pourquoi la PPE est devenue un tel objet politique », s'interroge Vincent Delporte, chargé des relations publiques d'Holosolis. Au-delà des débats à couteaux tirés entre les partis politiques, le dirigeant ne veut retenir qu'une chose : « Quand on regarde le sujet techniquement, il n'y a pas beaucoup de moyens de passage. Il faut sortir des énergies fossiles ».

Pour un investissement estimé à plus de 800 millions d'euros, la gigafactory d'Holosolis, basée à Hambach en Moselle, doit commencer à produire dès la fin 2027 des panneaux photovoltaïques. Pour atteindre sa pleine capacité, l'usine de 180 000 m² va devoir créer près de 2 000 emplois, pour mettre sur le marché, chaque année, l'équivalent de 5 GW de panneaux photovoltaïques. Une capacité à laquelle il faut rajouter celle de la gigafactory de Carbon : située au cœur de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer, l'usine de 3 000 salariés s'étendra sur 45 hectares dont près de 290 000 m² d'infrastructures industrielles, dédiées à la production de 10 millions de panneaux solaires par an à horizon 2028-2030, soit 5 GW de capacité totale. Montant de l'investissement : 1,2 milliard d'euros.

UNE CAPACITÉ TOTALE DE 10 GW PAR AN

Comment Pierre-Emmanuel Martin, le fondateur de Carbon, a reçu les annonces du gouvernement autour de la PPE ? « Certes, les ambitions en termes de volumes sont assez faibles en France, et bien moindres par exemple qu'en Allemagne, mais notre gouvernement a la volonté de réindustrialiser », veut se rassurer le fondateur de Carbon. Concrètement, avec une capacité totale de 10 GW par an, les deux gigafactories auraient la possibilité de saturer totalement le marché français. Mais pour Holosolis et Carbon, la bonne échelle, c'est l'Europe. « Oui, la France est un marché plus petit que d'autres, par rapport à la taille du pays, résume Vincent Delporte. En Allemagne, ils sont plutôt dans les 20 GW par an, en Italie dans les 8 à 10 GW annuels. Ce sont des marchés notablement plus dynamiques pour le photovoltaïque. » Et donc des cibles prioritaires pour les gigafactories françaises de panneaux photovoltaïques. Car les ambitions à l'échelle de l'Europe sont immenses : atteindre une capacité de 600 GW installés, contre 250 GW actuellement, et couvrir, en 2040, jusqu'à 20 % des besoins en électricité des 27 pays membres grâce au soleil.

VERS DES CRITÈRES « MADE IN EUROPE » EN BONUS DANS LES APPELS D'OFFRES ?

Pour autant, rien n'est facile : « Nous sommes tributaires de l'adoption des réglementations européennes », rappelle Pierre-Emmanuel Martin. Du côté



« La profession a besoin d'un cap [], plus aucun acteur ne sait quand il va pouvoir raccorder ses projets et donc créer de la valeur. »

Romain Verron, représentant du Syndicat des énergies renouvelables en région Paca.

d'Holosolis, Vincent Delporte note chez les élus français et européens une franche envie de favoriser les panneaux produits en France et en Europe : « Les mécanismes évoqués récemment par la Commission passeraient par l'inclusion de critères 'Made in Europe' en bonus dans les appels d'offres ». La Commission européenne a en effet enfin dévoilé, le 4 mars dernier, sa loi d'accélération industrielle, qui « repose sur un 'Made in Europe', note Pierre-Emmanuel Martin. Même si dans les faits, il s'agit davantage d'un Made with Europe ».

Concrètement, la Commission européenne a présenté son « Industrial Accelerator Act » ou loi d'accélération industrielle, qui sera soumise à l'examen du Parlement européen et du Conseil. Ce texte propose notamment la mise en place d'une préférence européenne lorsque l'argent public est en jeu avec les marchés publics, les aides à l'achat ou les subventions directes. Notamment dans les industries à forte intensité énergétique (travaillant l'aluminium, le ciment,

Sur le marché chinois, le groupe Trina Solar fait face à une guerre des prix.



© TRINA SOLAR

l'acier...), l'automobile (véhicules électriques, hybrides...) et les technologies propres, dont le photovoltaïque. Il s'agit d'exiger un certain nombre ou un pourcentage de composants critiques originaires d'Europe. Ces exigences vont même jusqu'à l'identification de certains composants: la cellule dans les batteries ou encore l'onduleur, qui convertit le courant continu en courant alternatif, dans le panneau solaire.

« L'IMPOSSIBLE EST POSSIBLE »

Pour autant, le fondateur de Carbon estime que certains décideurs européens ont déjà baissé les bras face à la prédominance des panneaux photovoltaïques venus d'Asie. « C'est un sentiment assez fort, selon lequel il ne servirait à rien de se battre contre les forces de production chinoise. Mais, je crois que c'est justement notre rôle de démontrer que l'impossible est possible », tranche Pierre-Emmanuel Martin.

Et une difficulté, les chaînes d'approvisionnement sont aujourd'hui mondiales et il est aujourd'hui impossible de fabriquer un panneau solaire sans fournisseur extérieur à l'Union européenne. A l'heure actuelle, le texte propose, dans des domaines stratégiques, que les appels d'offres et dispositifs de soutien publics devront intégrer 25 % d'acier et d'aluminium ou encore 5 % de ciment européen en 2030. Ces exigences vont même jusqu'à l'identification de certains composants: la cellule dans les batteries ou encore l'onduleur, qui convertit le courant continu en courant alternatif, dans le panneau solaire.

L'AUTOCONSUMMATION, UN MARCHÉ PORTEUR

Dans la filière, les panneaux produits par Holosolis et Carbon sont attendus avec impatience. « Il faut tout faire pour que ces deux projets existent », martèle Daniel Bour, le président du syndicat Enerplan. D'autant plus que les acteurs de la filière ont observé avec satisfaction quelques entorses au libéralisme fondateur de l'Union européenne: adopté en février 2024, le règlement pour une industrie « zéro net » ou NZIA, prévoit que d'ici à 2030, l'UE soit capable de



© HÉLÈNE LASCOLS

Avec ses deux académies à Marseille et Lyon, Dualsun ambitionne de former plus de 100 professionnels par an, à partir de 2026.

produire au moins 40 % de ses propres besoins en technologies vertes. « Les critères NZIA, portés en France au travers des appels d'offres, vont permettre à Holosolis de se positionner par rapport à des concurrents étrangers », décrit Pierre-Yves Lambert, le directeur général de TSE, actionnaire et fondateur d'Holosolis.

Dans un marché en mouvement perpétuel, les PME de la filière solaire n'ont pas attendu la publication de la PPE pour faire évoluer leurs plans d'affaires. À l'image de Joël Oros, PDG de Soleil du Sud (CA : 7,4 M€), qui a fait de l'auto-consommation un avantage concurrentiel pour tirer son épingle du jeu. La PME varoise, spécialisée dans la production d'électricité photovoltaïque, compte plus de 190 centrales solaires instal-

La gigafactory de Carbon, située au cœur de la zone industrialoportuaire de Fos-sur-Mer, emploiera près de 3 000 salariés.



© MAX LEYRAVAUD

« Nous avons risqué un moratoire sur les permis de construire à l'été 2025, qui aurait simplement gelé notre droit à exister. »

Thomas Muller, directeur du développement de Corsica Sole



© D.R.



lées sur 244 000 m² de toitures, soit la consommation électrique de 31 000 habitants. Son dirigeant a choisi de renforcer la prospection de sa PME dans les projets professionnels et a développé les contrats d'auto-consommation collective. Un pari payant : « Au cours de l'année 2025, nous avons doublé le nombre de projets livrés par rapport à l'année 2024 », retrace Joël Oros. Et si le nombre de projets chez les particuliers est en baisse de 45% chez Soleil du Sud, le carnet de commandes sur le marché B to B « a été multiplié par trois ou quatre », décrit le dirigeant. Pour le PDG de Soleil du Sud, l'avenir est à l'auto-consommation.

À Saint-Martin-sur-le-Pré, dans la Marne, Sandrine Bournaison, la directrice du développement de Siliceo, se prépare aussi à faire évoluer son modèle d'affaires. Sa PME, qui pèse 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, travaille presque à 80% dans le secteur de l'agri-voltaïsme. « Nous allons pivoter », annonce Sandrine Bournaison. Concrètement, d'ici 3 à 5 ans, la dirigeante veut développer des projets différents, pour les industriels et les particuliers, centrés sur l'auto-consommation. « C'est la réalité du marché d'aujourd'hui, et il n'y aura pas de retour en arrière. Dans la filière, beaucoup d'acteurs parlent de nouveau monde, mais c'est un nouveau monde qui est définitif », tranche Sandrine Bournaison. Concrètement, la dirigeante anticipe déjà la fin des aides publiques.

DES PROJETS DE STOCKAGE D'ENVERGURE

Chez Corsica Sole, les fondateurs ont misé depuis plus de 10 ans sur le stockage de l'énergie, et reven-




© HÉLÈNE LASCOLS

« Nous avons développé des outils technologiques, comme notre boîtier IA, qui permet d'optimiser l'autoconsommation et d'offrir une vision à 360 des différents postes de consommation énergétique de la maison ».

Laetitia Brottier, cofondatrice de Dualsun.

diquent aujourd'hui une place dans le top 3 des acteurs européens du stockage. C'est d'ailleurs sur ce front que l'entreprise tire son épingle du jeu : « Nous venons de mettre en service deux grandes centrales de stockage en Estonie pour stabiliser le système électrique des pays baltes et nous menons trois projets de stockage d'envergure dans le Grand Est pour un montant d'investissement avoisinant les 100 millions d'euros chacun », confie Thomas Muller. Il note d'ailleurs une certaine appétence des élus locaux, qui sont heureux de voir des sociétés investir sur leurs territoires.

VERS LA FIN DES AIDES PUBLIQUES ?

Au sein de l'entreprise DualSun (CA : 40 M€), la cofondatrice de la PME marseillaise Laetitia Brottier parle de son côté de « repenser la manière dont on cible un client ». Leader du solaire résidentiel en France selon une étude HelloWatt réalisée en 2025, Dualsun revendique plus de 100 000 toitures déjà équipées, soit 150 millions de panneaux vendus à ce jour. Désormais, Laetitia Brottier mise sur l'innovation pour pallier l'absence de soutien public : « Nous avons développé des outils technologiques, comme notre boîtier IA, qui permet d'optimiser l'autoconsommation et d'offrir une vision à 360 des différents postes de consommation énergétique de la maison ». Malgré le flottement sur le marché du solaire, DualSun a choisi d'endosser un rôle d'acteur clé pour structurer la filière solaire française. La PME a créé deux académies de formation à Lyon et Marseille et ambitionne d'y former plus de 100 professionnels par an à partir de 2026 et lancé SunConnect, un portail pour structurer les parcours de formation dans le secteur : « Nous sommes convaincus que nous devons préparer l'avenir et faire perdurer la filière », soutient Laetitia Brottier.

Rédactions Sud et Grand Est